



Comment résilier une mutuelle?

Par **cathart**, le **20/01/2015** à **21:53**

Ma maman de 88 ans, atteinte d'une maladie dégénérescente, a été démarché par téléphone pour une mutuelle. Croyant que c'était SA mutuelle qui lui téléphonait, elle a répondu qu'elle aimerait avoir sa carte personnelle (par rapport à mon père). On lui a répondu "bien sûr, pouvez vous me donner vos coordonnées bancaires" ... ce qu'elle a fait, croyant toujours que c'était SA mutuelle qu'elle a depuis longtemps. Lorsqu'elle m'en a parlé, j'ai pu constater que ce n'était pas sa mutuelle. J'ai refait le N° de tel de la personne qui l'avait appelé. Ce monsieur m'a répondu que la conversation avait été enregistrée et qu'elle faisait foi de contrat. Comment annuler cette mutuelle, qui a déjà résilié l'ancienne mutuelle et a déjà prélevé une fois mes parents ?

Merci de votre réponse